



PUBLIC/PRIVÉ : ON A TOUS UNE RAISON D'ÊTRE DANS LA RUE LE 21 MARS

PRODUIRE EN FRANCE ET AUGMENTER LES SALAIRES !

La France a besoin d'une **industrie et de services publics forts** répondant aux **besoins de la population** et qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la **création d'emplois** et le progrès social pour tous.

Il est nécessaire et urgent, pour notre pays, **de stopper les délocalisations** et de **relocaliser ses capacités de production**. Pour la CGT, **produire en France** est indispensable pour la réponse aux besoins fondamentaux de la population (alimentation, eau, énergie, transports, éducation, santé, logement, culture) et pour **l'augmentation générale des salaires**.

PAS D'INDUSTRIE SANS SERVICE PUBLIC MAIS PAS DE SERVICE PUBLIC SANS INDUSTRIE !

Le développement d'une industrie répondant aux besoins des populations nécessite des services publics de qualité en matière d'éducation, de recherche, de santé, de transport, de logement, d'énergie, etc. Les services publics contribuent au développement économique et à l'aménagement du territoire. La dépense et la commande publiques sont des leviers puissants pour **créer des emplois et réduire le chômage**.



LE 21 MARS POUR NOTRE AVENIR ET CELUI DE NOS ENFANTS ON SE FAIT ENTENDRE

GREVE ET MANIFESTATION REGIONALE LILLE

14 HEURES PORTE DES POSTES

PUBLIC/PRIVÉ : ON NE REVENDIQUE RIEN D'IMPOSSIBLE !



La CGT porte des propositions :

- Une politique industrielle ambitieuse impliquant le développement des droits d'intervention des salariés dans l'ensemble des secteurs de l'économie et pas seulement dans l'industrie. Les salariés doivent bénéficier d'une représentation collective effective, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les comités d'entreprise doivent avoir un droit de veto sur les plans de suppression d'emplois.
- Transformation des contrats précaires (CDD, intérimaires, etc..) en CDI pérennes dans l'entreprise et en emplois statutaires dans la fonction publique.



- Augmentation des salaires dans le privé et du point d'indice dans le public et reconnaissance des qualifications et des diplômes
- Réduction du temps de travail à 32 heures
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Relance de l'emploi par un plan d'investissements industriels, sécurisation de l'emploi pour les salariés du privé, de création d'emplois statutaires pour le secteur public.
- Maintien et développement des services publics de proximité
- Réglementation de la sous-traitance et institution d'une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants
- Contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises, notamment à l'emploi et à l'investissement productif.

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**